

Église) Évangélique Luthérienne de France

PAROISSE SAINT-MARC DE MASSY ANTONY

6, Allée du Japon, 91300 Massy

Tél. : 01 69 20 31 06

Adresse électronique du conseil presbytéral :

EELF.StMarc.conseil@gmail.com

Le poste pastoral est vacant,
les candidatures sont bienvenues !

Église) Saint-Marc

Place Antoine de Saint-Exupéry

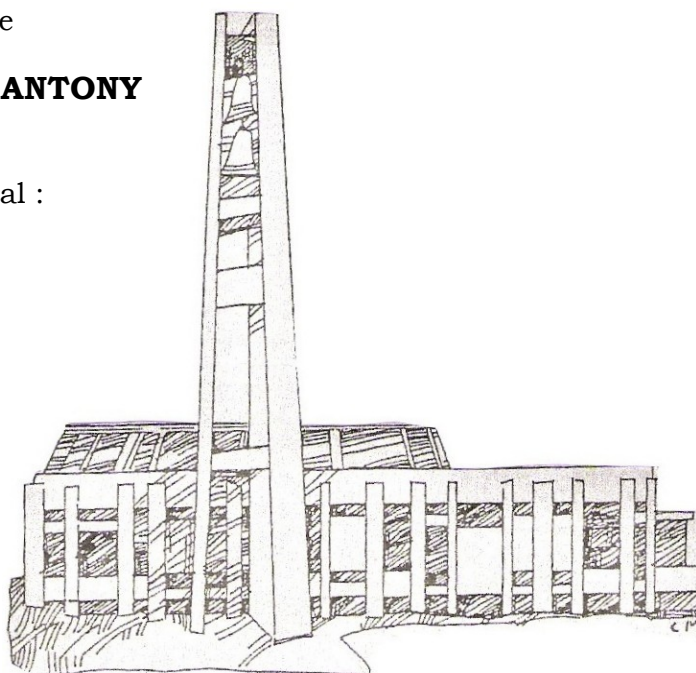
www.saintmarcdemassy.org

Service divin :

les dimanches et jours de fêtes à 10h30

Ecole du dimanche :

Le dimanche pendant le service divin



FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

F.I.P. n° 1140 – 33^{ème} année – du 19 septembre au 3 octobre 2010.

Lectures bibliques :

- 19 septembre (17^{ème} dimanche du temps de l'Église) Am 8, 4-7 – 1 Tim 2, 1-8 – Lc 16, 1-13.
- 26 septembre (18^{ème} dimanche du temps de l'Église) Am 6, 1-7 – 1 Tim 6, 11-16 – Lc 16, 19-31.
- 3 octobre (Fête des récoltes) Gn 14, 17-23a – Rm 12, 9-13 – Lc 12, 22-31 ou (19^{ème} dimanche du temps de l'Église) Habakuk 1, 2,3 et 2, 2-4 – 2 Tim 1, 6-14 – Lc 17, 1-10.

Agenda de la quinzaine (les activités de notre paroisse sont soulignées) :

- **Dimanche 19 septembre**, notre culte sera célébré par le Pasteur Rafi Rakotovao, responsable de la **Mission Jeunesse** de notre Eglise, la MIJI. Ouvert à tous bien entendu, il s'adressera plus particulièrement aux jeunes. Apéritif à la sortie du culte.
- Le dimanche 19 septembre, à partir de 14h, à l'occasion de la fête du patrimoine, la paroisse de l'Ascension, 16, rue Chauchat, invite toute personne intéressée à découvrir son histoire plus que centenaire.
- **Dimanche 26 septembre : reprise de l'école du dimanche**
- Mardi 28 septembre : le groupe culturel vous propose une visite à Reims : s'adresser à Barbara Sturm.

Autres éléments de l'agenda :

- Du vendredi 15 au dimanche 17 octobre : visite à Massy de notre **paroisse jumelle du Petit Saconnex** (Genève) : qui peut héberger nos invités pour deux nuits ?

Mission :

Notre paroisse contribue, bien entendu, à l'action missionnaire de notre Eglise : une décision synodale déjà ancienne consacre aux Missions 14% du montant de la cible synodale des associations paroissiales.

Nous relatons régulièrement une autre action missionnaire : la construction d'un collège à Loulouka, au Burkina-Faso, animée par Frère Philippe Baï, fils de notre paroissienne Mme Moch. L'appel de la dernière feuille paroissiale était, semble-t-il, un peu discret. **Nous appelons chaque foyer de St Marc à contribuer à l'ouverture de la classe de 3^{ème} de ce collège en offrant un banc d'école, c'est-à-dire 50 euros. Chèques à l'ordre de l'AESMMA.**

Œcuménisme

- On trouvera ci-joint une affichette annonçant les travaux de l'Abbaye St Louis du Temple de Limon à Vauhallan, qui néanmoins est ouverte pour la présente Journée du Patrimoine (dimanche 19 septembre) et où les sœurs bénédictines nous proposent une braderie les 2 et 3 octobre. Le sanctuaire devrait être à nouveau disponible pour accueillir la Nuit de la Bible du samedi 27 novembre, 20h, au dimanche 28, 8h.
- Trois rencontres sont prévues sur le thème : « Comment témoigner de notre foi au XXIème siècle ». Elles auront lieu des samedis de 14h30 à 16h30.
 - Le 9 octobre sur Le Parcours Alpha, avec le pasteur David Razzano, en la salle de conférences de la Cathédrale d'Evry.
 - Le 6 novembre sur Le témoignage de la foi par l'art, avec Danièle Thomasset, directrice de l'Association catéchétique nationale pour l'Audio-Visuel, au Centre évangélique protestant, 4 rue du Marquis de Raies, Courcouronnes.
 - Le 11 décembre sur Faire vivre la foi aux jeunes, avec une table ronde animée par Denise Dumolin avec le Père Frédéric Ozanne, C. Sollogoub, orthodoxe, et le pasteur Georges Michel, en la salle de conférences de la cathédrale d'Evry.
- Samedi 20 novembre, Evry : « Un après-midi comme à Taizé » : taizeevry@gmail.com
Vous trouverez des informations plus complètes sur l'œcuménisme en Essonne sur le site <http://oecumenisme91.ccf.fr/htm/oindex91.php>

Point financier : les œuvres de St Marc

Ouvrons pour cette fois ces colonnes (en fait, il n'y a qu'une colonne !) à la question des œuvres. Tous les organes de notre Eglise évangélique luthérienne de France sont établis juridiquement sur la loi de 1905 concernant les associations cultuelles. Ainsi, notre paroisse repose sur l'APEELMA, « association paroissiale de l'Eglise évangélique luthérienne à Massy et Antony ». Cette loi ne permet pas l'exercice des œuvres de bienfaisance. Toute œuvre, toute action d'entraide doit donc s'inscrire dans le cadre d'une autre association. La célèbre loi de 1901 sur les associations offre toute la souplesse nécessaire – les associations cultuelles de 1905 en sont un cas particulier, qui se distingue sur divers points comme la fiscalité des dons.

Dans ce contexte, il convenait d'établir au plan local d'une part l'APEELMA, association cultuelle, et d'autre part une association « 1901 » consacrée aux œuvres : ce dernier rôle est dévolu à l'AESMMA, « association d'entraide Saint-Marc de Massy et Antony ». Quelle différence cette distinction quelque peu byzantine entraîne-t-elle pour les donateurs ? Votre trésorier en voit deux : d'une part, la satisfaction de travailler dans un cadre juridique sain. D'autre part – conséquence logique – l'AESMMA n'est pas en mesure d'établir de reçu fiscal.

Certaines dépenses comme les actions de diaconie et les dons au Martin Luther Bund destinés à des œuvres luthériennes en France et à l'étranger relèvent donc de l'AESMMA. Pour y faire face, les recettes du comptoir de l'Avent (à qui nous souhaitons de rester vivace !) et les montants en espèces recueillis lors des quêtes des 2^{ème} et 4^{ème} dimanches de chaque mois sont versés à l'AESMMA.

Vous pouvez adresser vos versements à APEELMA,
Crédit Lyonnais agence 8941 compte 79242Q, RIB 30002 08941 0000079242Q 66 CL Orsay08941.

Le trésorier recommande les virements automatiques mensuels : il suffit de signer à son agence bancaire un ordre de virement permanent en communiquant les informations ci-dessus.



début des travaux : 13 septembre

APRÈS LA MESSE DU DIMANCHE 12 SEPTEMBRE, L'ÉGLISE NE SERA PLUS ACCESSIBLE. IL N'Y AURA PLUS DE CÉLÉBRATIONS ET D'OFFICES À L'ÉGLISE.

La date de réception des travaux est prévue pour le 12 novembre. Il y aura ensuite le ménage et le réemménagement, l'église devrait donc être rouverte pour la nouvelle année liturgique, aux premières vêpres du premier dimanche de l'Avent.

Il s'agit de réaliser une partie du nettoyage du sanctuaire et de la chapelle du Saint-Sacrement...

Ainsi qu'une partie de l'éclairage.



Dès réception nous préparerons la tranche suivante à savoir : l'espace de gloire avec la lumière naturelle dans le fond du sanctuaire, la tribune et les escaliers qui y mènent ainsi que les murs côtés fidèles.

Merci de votre aide et de votre soutien depuis de nombreux mois...

Nous essaierons de vous tenir au courant régulièrement de l'avancée des travaux et nous vous remercions de votre compréhension.

réaménagement du sanctuaire